

Dans le but de :

- Contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles, quelle que soit leur situation sociale, culturelle et professionnelle,
- Accompagner le développement de l'enfant et de l'adolescent,
- Favoriser le dialogue dans le groupe familial, accompagner les situations de crise,
- Faciliter le lien des familles à leur environnement,
- Participer à la formation des partenaires de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement,
- Mettre en relation les parents et les professionnels de l'éducation, du secteur sanitaire et social,
- Promouvoir la recherche sur la parentalité.

II. NOS AXES D'INTERVENTION

Accompagnement et soutien

- Des familles et des membres qui les composent, les couples, dans leur évolution, leur vie quotidienne
- Des professionnels, dans leurs projets, leurs pratiques

Création d'espaces d'échanges, de débats pour les parents, les travailleurs sociaux, les éducateurs, les enseignants, les bénévoles, les associations, les institutions.

POLES D'ACTIVITES ET SERVICES

POLE FORMATION

Service formation continue auprès des travailleurs sociaux

Sur diverses thématiques (2 à 5 jours)
Analyse de la pratique professionnelle
Supervision

Service formation pré qualifiante et qualifiante

Education à la vie
Conseil Conjugal et Familial

POLE ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE

Service animation

Rencontres débats
Conférences, rencontres débats sur site et sur demande des institutions ou organismes
Groupes de parole de parents pour échanger autour de la relation familiale

Actions de prévention :

Programme Femmes, santé, sexualité si on en parlait
Prévention de la violence
Prévention des décrochages scolaires
Pause café : Favoriser le lien famille /école

Service consultation

Entretiens de conseil conjugal et familial
Entretiens psychologiques

Service Visites médiatisées et Espace rencontre Parents-enfants

BULLETIN D'ADHESION

ANNEE 2014

A retourner à l'EPE13

Structure.....

Adresse
.....
.....
.....

Tél :

E-mail :.....

Désire adhérer à l'Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône

Je règle la somme de:

- 50 euros, sans abonnement à la revue "L'école des parents"
- 79 euros, comprenant 1 abonnement de 1 an à la revue "L'école des parents" (dont 1 chèque de 49 € à l'ordre de FNEPE si abonnement à la revue)
- 118 euros, comprenant 2 abonnements de 1 an à la revue "L'école des parents"(dont 1 chèque de 98 € à l'ordre de FNEPE si abonnement à la revue)

L'EPE 13 est membre de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 13), auprès de laquelle elle doit transmettre annuellement la liste de ses adhérents.

- J'accepte que mes coordonnées soient communiquées à l'UDAF 13
- Je n'accepte pas que mes coordonnées soient communiquées à l'UDAF 13

Marseille, le
Signature

**Ecole des Parents et des Educateurs
des Bouches-du-Rhône**

1 Rue Rouvière
13001 Marseille
contact@epe13.com
tel : 04 91 33 09 30
Fax : 04 91 33 05 95

Services formation :

Guirec Labbé : epe13formation@epe13.com
Marielle Ribiollet : coordinationccf@epe13.com

Service animation

Isabelle Audry : coordinationanimation@epe13.com
Marielle Ribiollet : coordinationccf@epe13.com

Service Visites Médiatisées et Espace Rencontre

Andréa Astier : coordinationprojets@epe13.com



CHARTRE DES VALEURS DE L'EPE 13

PREAMBULE

L'Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône (EPE13), créée en 1970, est une association loi 1901, indépendante de toute organisation politique, syndicale ou confessionnelle.

De dimension départementale, son action couvre l'ensemble du département des Bouches du Rhône. Son pôle régional de formation lui permet d'intervenir sur l'ensemble de la Région PACA.

Elle adhère depuis 1974 à la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs (FNEPE), reconnue d'utilité publique.

Ses champs d'action sont du domaine de la prévention et de l'accompagnement du groupe familial, directement ou par l'intermédiaire des réseaux institutionnels ou associatifs, auprès d'éducateurs, de travailleurs sociaux, de personnels médical, d'enseignants, magistrats ...

I. VALEURS

L'EPE 13 se réfère à des valeurs communes de démocratie et de liberté à la base de toute vie associative :

- Le respect des personnes et de leurs différences à tous les âges de la vie, sans modèle familiale normative de référence,
- L'écoute d'autrui,
- La valorisation de la parole en tant qu'expression de soi et outil de communication,
- La facilitation à l'accès à une vie sociale notamment par l'information et la culture.